

A.F.P.C.

Association pour la Formation Professionnelle Caraïbes



« CERTIFICAT DE FORMATION A LA GESTION ASSOCIATIVE »

PUBLIC

Caractéristiques : bénévoles, salariés d'associations. Cette formation à la gestion associative s'adresse à toutes les personnes engagée (ou désirant s'engager) dans la vie associative.

Effectif : 8 à 12 participants

OBJECTIFS GENERAUX :

- Encourager et valoriser l'engagement bénévole, notamment des jeunes, souhaitant développer des compétences et acquérir la base de connaissances nécessaires pour assumer des responsabilités de gestion administrative, financière et humaine dans une association.
- Obtenir une première reconnaissance de son expérience associative.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- ✓ Situer les principes fondamentaux de la loi de 1901 par rapport aux autres groupements.
- ✓ Cerner l'évolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics
- ✓ Maîtriser le fonctionnement des organes statutaires de l'association.
- ✓ Identifier la spécificité des différents acteurs intervenants dans les associations
- ✓ Traduire un projet associatif en un projet d'activité
- ✓ Maîtriser les bases de la gestion comptable et financière de l'association.
- ✓ Effectuer un stage pratique au sein d'une association déclarée

PROGRAMME

Partie théorique :

Elle se déroulera autour des six modules de formation suivants :

Module 1 : Principes fondamentaux de la loi 1901

Module 2 : Evolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics

Module 3 : Organisation et gouvernance au sein d'une association

Module 4 : Gestion en ressources humaines associatives

Module 5 : Gestion en projet associative

Module 6 : Gestion comptable et financière associative

Partie pratique

La formation théorique sera suivie d'une formation pratique de 20 jours minimum en milieu associatif, sous tutorat pédagogique. Ce stage se réalisera en simultané avec la formation théorique.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE :

Méthodes et moyens : Méthode participative – Témoignages de bénévoles – Cas pratiques et mises en situation – Echanges de pratiques – Travaux en sous-groupes et en individuel – Jeux de rôle – Evaluation formative et qualitative – Utilisation d'un diaporama vidéoprojeté

Durée : 9 Jours, soit 57 heures planifiées en discontinu

Dates : 17 septembre au 29 novembre 2014 (voir calendrier)

COÛT DE LA FORMATION : 1 200 € TTC / participant

Siège social : 232, rue de la Chapelle - ZI de Jarry 97122 BAIE MAHAULT

Tél. /Fax. : 05 90 98 05 19 – E-mail : assoc.fpc@orange.fr – Site : www.afpc-guadeloupe.com

N° SIRET : 499 153 534 00023 **Code APE** : 8559 A

N° déclaration d'activité auprès de la Préfecture Région de Guadeloupe 95 97 01 441 97

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat